



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Transval de Marne

Question écrite n° 42474

Texte de la question

M. René Rouquet attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur le projet de transports ORBIVAL. Cet ambitieux projet de transports de commun suscite aujourd'hui l'adhésion de l'ensemble de la classe politique en Val-de-Marne. Néanmoins, il semble que la position de l'État à ce sujet ne soit ni cohérente, au regard des divergences qui semblent exister entre le ministre des transports et le secrétaire d'État à la région capitale, ni précise, tant au regard des incertitudes qui pèsent sur la nature du budget qui serait octroyé à ce dossier, alors que son coût estimatif s'inscrirait pourtant parfaitement dans le cadre du plan de relance national par les investissements publics. En conséquence, il le remercie de bien vouloir lui fournir d'une part, la position du Gouvernement en vue d'une clarification sur ce projet, et il le remercie d'autre part de bien vouloir lui préciser, dans la mesure où ORBIVAL s'inscrit dans un projet plus global de métro circulaire "ARC EXPRESS" porté par la Région Île-de-France, quel est l'avenir de ce dossier, au regard du blocage actuel du SDRIF et des inquiétudes que cette situation ne manque pas de susciter.

Texte de la réponse

Lors de son discours sur le Grand Paris, le 29 avril 2009, le Président de la République a annoncé que la réalisation d'une rocade structure route de métro automatique était une priorité pour l'État. D'ici à 2013, des études globales seront réalisées sur le projet de rocade. Elles sont placées sous l'autorité conjointe du préfet de la région Île-de-France et du président du conseil régional d'Île-de-France. Dans ce cadre, deux arcs sont plus particulièrement étudiés, dont celui situé au sud-est de la région parisienne qui correspond à la zone qui serait desservie par le projet Orbival.

Données clés

Auteur : [M. René Rouquet](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42474

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 février 2009, page 1519

Réponse publiée le : 16 juin 2009, page 5956